en partenariat avec :

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA

Guy SAILLARD, Vice-président Assainissement

Quentin GAVAZZI, Responsable assainissement

CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIQUE

- Présentation du territoire
- Choix du mode de gestion de la compétence assainissement
- Fonctionnement – Relation avec le Délégataire
- Avantages / Inconvénients

en partenariat avec :
ASCOMADE · Dole du Jura · agence de l'eau · ars Agence Régionale de Santé · cnfpt

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

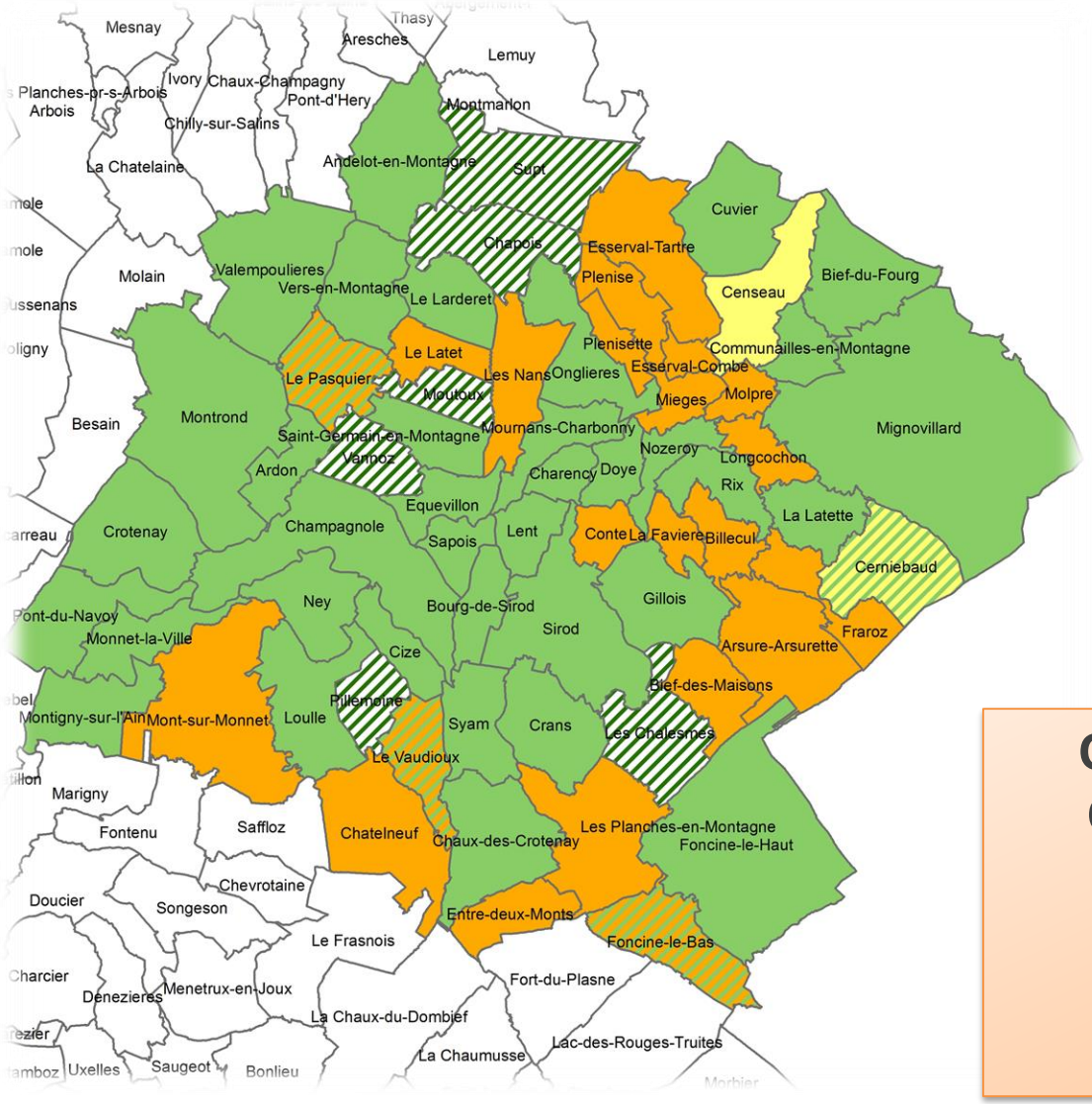

CHAMPAGNOLE NOZEROY
JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Légende

- Station d'épuration pour lotissement ou quartier
- Décanteur - Digesteur
- Station - Projet en cours
- Autonome ou étude en cours
- Station d'épuration

Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura

- **63 communes**
- **22 007 habitants**

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

La compétence assainissement est une compétence historique de la communauté de communes

CC Champagnole Porte du Haut Jura

- 144 km de réseau
- 25 installations de dépollution (environ 35 000 EH de capacité de dépollution)
- 8 244 abonnées pour 19 481 habitants
- 2 210 000 m3 d'eau traités (2016)

Communes de la CC Plateau de Nozeroy

- 12 installations de dépollution (environ 3 200 EH de capacité de dépollution)
- 3 connexions sur station privée (COOP)
- Environ 1100 abonnées

MODE DE GESTION DE LA COMPÉTENCE

❖ **Gestion de la compétence assainissement** :

- ▷ De 2000 à 2010 : Service d'affermage sur la commune de Champagnole
- ▷ De 2003 à 2010 : Prestation de service sur le reste de la CC
- ▷ De 2010 à 2020 : Délégation de service publique

MODE DE GESTION DE LA COMPÉTENCE

Pourquoi une DSP ?

- Un cabinet privé a réalisé une comparaison financière entre la gestion en régie et en délégation du service
- Pour les deux solutions, plusieurs scénario/estimations ont été réalisés

Cout du scénario le **plus** onéreux en délégation **<** Cout du scénario le **moins** onéreux en régie

→ **Choix de passer par un prestataire**

FONCTIONNEMENT DE LA DSP

Responsabilité CC :

- Investissements / modifications de l'existant
- Relations administrations (AE, DDT, …)
- Nouveau projet

Responsabilité délégataire :

- Fonctionnement et entretien des équipements
- Renouvellement du matériel
- Facturation et relation client

Conformité des systèmes d'assainissement

FONCTIONNEMENT DE LA DSP

Relation importante entre la CC et le Délégataire :

- Un référent réseaux
- Un référent stations
- Un responsable de zone

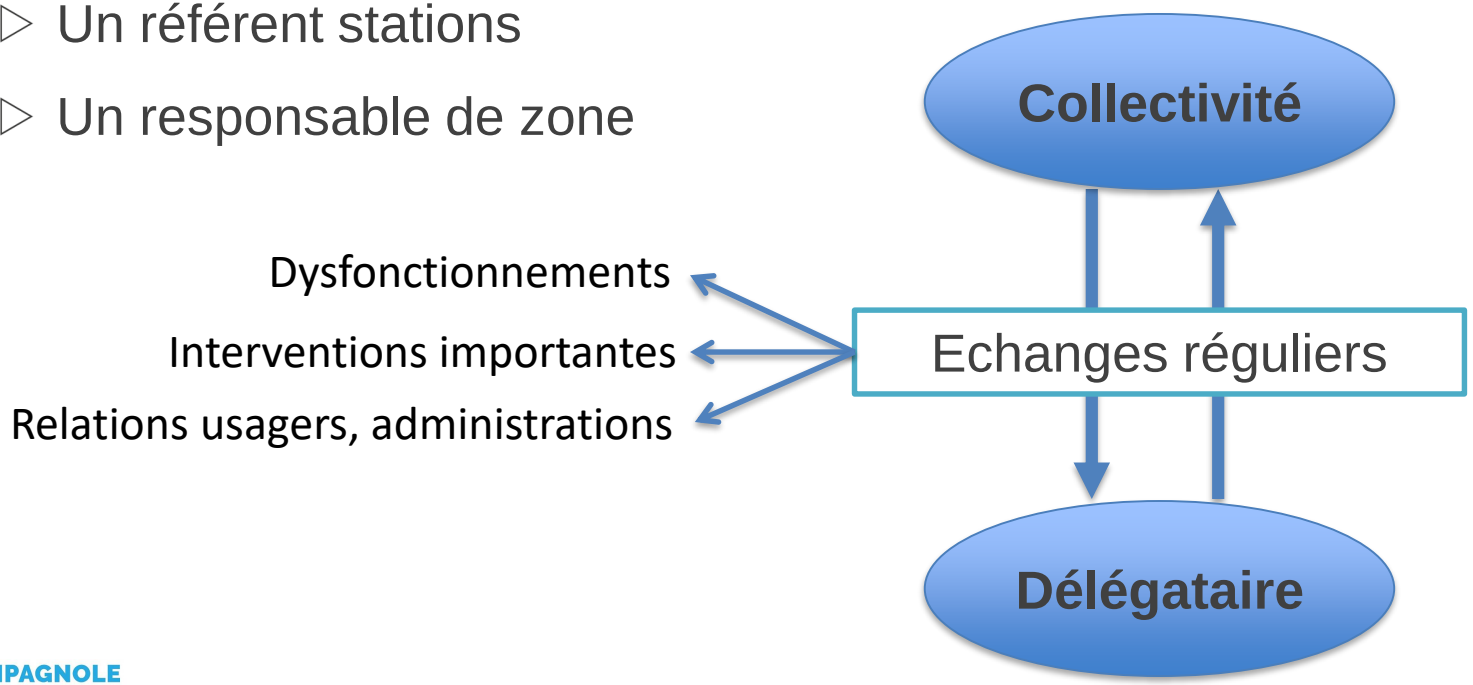

FONCTIONNEMENT DE LA DSP

Bilans du délégataire :

- **Bilan annuel par station** :

  Analyses, bilan de fonctionnement, …

- **Rapport annuel du délégataire (RAD)** :

  Bilan technique, financier, état des systèmes d'assainissement, préconisations d'investissement

Un avis critique sur les résultats et les préconisations est indispensable

AVANTAGES

- Connaissances/retours d'expérience plus complètes
- Personnels spécialisés dans leur domaine
- Un unique contrat pour le fonctionnement des installations

INCONVÉNIENTS

- Lien indirect avec les usagers
- Connaissances indirectes du fonctionnement des ouvrages